

Commission : Discipline
Date : 09 avril 2026

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Récapitulatif des récidives d'avertissement :

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	05 04 26	ALLIANCE FOOT 3B	2 Matches de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	06 04 026	41€
D1	05 04 26	CO LA COURONNE	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	06 04 026	35€
D2	05 04 26	AS PUYMOYEN	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	06 04 026	35€
D3	04 04 26	AJ MONTMOREAU	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	06 04 026	35€
COUPE U15 S. DELAUAUD	04 04 26	GJ CHARENTE LIMOUSINE	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	06 04 026	35€
COUPE U15 S. DELAUAUD	04 04 26	ALLIANCE FOOT 3B	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	06 04 026	35€

Autres sanctions :

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D2	05 04 26	AS MERPINS	2 Matches de suspension	Art 5 du Barème Disciplinaire	Joueur	06 04 026	41€
D2	05 04 26	ES LINARS	3 Matches de suspension	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	06 04 26	55€
D2	05 04 26	AS PUYSMOYEN	3 Matches de suspension	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	06 04 26	55€
D3	03 04 26	US CHATEAUNEUF	3 Matches de suspension dont 1 avec sursis	Art 5 du Barème Disciplinaire	Dirigeant	06 04 26	41€
COUPE U15 S. DELAVAUD	04 04 26	GJ M2CR	2 Matches de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	06 04 026	41€

[Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.](#)

Le Président : Marcel BUISSON

Le Secrétaire : Didier AUBIN